



Liminaire SNJ CSE réseau France 3

Quel tour de passe-passe et quel manque d'ambition !

Nous vous demandons tout d'abord d'observer un temps de silence pour marquer la disparition du Soir 3 sur France 3.

40 ans d'existence, jusqu'à 1 million de téléspectateurs, tout cela vient d'être balayé par une décision incompréhensible entérinée cette semaine par la direction de France Télévisions.

Pour revenir à l'actualité de ce CSE, vous allez nous présenter la grille de rentrée. Quel tour de passe-passe et quel manque d'ambition ! Vous annoncez le triplement des programmes régionaux mais, au final, vous vous contentez essentiellement de rallonger des rendez-vous déjà existants et notamment les éditions d'information, et tout cela sans moyens supplémentaires, sans projet éditorial et avec des effectifs forcément réduits avec l'entrée en vigueur de la rupture conventionnelle collective.

Et les documents fournis aux élus sont aussi pauvres que les moyens alloués.

Une indigence particulièrement criante dans le projet des matinales avec France Bleu. Lors de la dernière réunion du CSE, nous nous étions plaints de l'absence de documents, ceux que vous venez de nous envoyer sont très parcellaires.

Votre projet d'élargissement de l'expérimentation de Toulouse et Antibes sans réel bilan n'est justifié que par la volonté de répondre aux injonctions de l'actionnaire. Il manque surtout la réponse au problème que le SNJ a soulevé lors de la réunion de mai, celui des droits d'auteur des journalistes, droit moral et droit patrimonial.

Paris, le 27 juin 2019

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv